



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 MARS 2020 REUNI PAR VISIOCONFERENCE

Le vingt-trois mars 2020 à 19h.

Le conseil d'administration (CA) du comité Oise de Handball, dûment convoqué par Monsieur le Président, s'est assemblé en visio-conférence, sous la présidence de Grégory BELHOSTE, Président.

-----0000000-----

Etaient présents : Stéphane AUSSONNAIRE (vice-président délégué), Marie-Christine BAILLY (trésorière), Catherine CANDILLON (représentante auprès de la Ligue Hauts-de-France des clubs du département de l'Oise), Véronique CARRIERE (administratrice au sein du pôle compétition), Floryan FANTACCINO (administrateur au sein de la commission sportive en charge du pôle juge arbitre jeune), Marie-Carmen GRAZER (Présidente de la Commission Sportive et référente du pôle compétition), Erik HENRION (vice-président), Karine MICHELET (trésorière adjointe), Céline RAGAINÉ (administratrice au sein du pôle compétition), Aurélien ROUSSELLE (administrateur), Philippe VAN DER HAEGEN (administrateur au sein de la commission sportive en charge du pôle juge arbitre).

Avaient donné pouvoir : Néant.

Etaient absents/excusés : Agnès HERNANDEZ (administratrice au sein du pôle compétition), Carine LALLIAUME (administratrice au sein du pôle compétition), Salvatore LODDO (représentant auprès de la Ligue Hauts-de-France des clubs du département de l'Oise), Guillaume NICASTRO (secrétaire général), Jean-Luc THEVENIN (administrateur).

Invitée : Isabelle LOMINET (cadre technique fédérale)



Ordre du jour :

- Mesures d'aménagement du temps de travail du salarié (Isabelle LOMINET)
- Réflexions organisation des compétitions
- Tenue des prochaines élections pour le Comité
- Réforme statutaire
- Recrutement pour un poste d'assistante administrative et comptable
- Projets Terre de Jeux (Conseil Départemental - Pierre VERBRAEKEN)



1. Mesures d'aménagement du temps de travail du salarié

Exposé :

Le président fait un point sur le contexte actuel de crise sanitaire, son impact sur le monde sportif et sur le handball en particulier et demande au Conseil d'administration s'il faut envisager de mettre Madame Isabelle LOMINET en chômage partiel ou non, compte tenu de la baisse d'activités à prévoir. Il demande à ce que la salariée prenne la parole afin d'expliquer son temps de travail et ses missions depuis la mise en place du télétravail.

Isabelle LOMINET précise :

Missions Ligue : (vidéo conférence mise en place)

- Formations,
- Travaux sur les Rubans pédagogiques,
- Dossier d'accréditation,
- Livret des formations à mettre en place et à transmettre aux clubs.

Mission Comité : (vidéo conférence mise en place)

- Détection : organisation de la fin de saison pour les pratiquants de la génération 2007, l'Oise devait recevoir le 21 Mai 2020 une compétition de détection, discussions avec les autres comités afin d'établir la détection,
- Mise à jour des dossiers en cours,
- Préparation des documents pour donner suite aux formations qui ont été effectuées sur la saison 2019-2020, afin de les transmettre aux personnes qui ont suivi les formations.
- Remise à jour du site du comité.

Questions et remarques :

Grégory BELHOSTE demande aux membres du Conseil d'administration s'ils ont des commentaires.

Catherine CANDILLON précise qu'on ne rentre pas dans le cadre du chômage partiel, qu'il est difficile d'établir le nombre d'heures effectuées actuellement sur une semaine. Elle précise qu'il y aura des semaines où Madame Isabelle LOMINET effectuera plus d'heures, étant donné les visioconférences et les actions mises en place, elle estime que nous ne pouvons pas mettre Madame Isabelle LOMINET en chômage partiel.

Grégory BELHOSTE explique le contexte du chômage partiel et la mise en place de celui-ci. Il précise que l'activité du salarié est impactée directement compte tenu de l'activité de l'ensemble de la structure. On peut donc estimer qu'il y a du chômage partiel à hauteur d'un pourcentage à déterminer, cependant il précise que malgré l'activité en baisse, le travail de fond peut être effectué et que la mise en place de la saison prochaine et la fin de cette saison n'affecte pas pour le moment l'activité de la salariée.

Catherine CANDILLON précise qu'il est difficile d'estimer un pourcentage de baisse d'activité, mais que la mise en place du chômage partiel pourra être reconduite ultérieurement.

Marie-Christine BAILLY estime que pour le moment le chômage partiel n'est pas nécessairement à envisager.

Grégory BELHOSTE rappelle que la mise en place du chômage partiel affecte peu le salarié au niveau du salaire et que pour l'employeur, il y a mise en place par l'état d'une compensation financière. Des possibilités existent d'ailleurs pour compenser les pertes nettes subies par le salarié.

Véronique CARRIERE demande s'il n'y a pas de désavantages concernant les retraites avec la mise au chômage partiel.

Grégory BELHOSTE rappelle que le chômage partiel préserve les droits des salariés et des structures.

Stéphane AUSSONNAIRE demande si Madame Isabelle LOMINET ne perdra pas en salaire si celle-ci est mise au chômage partiel.

Grégory BELHOSTE précise que l'état a mis en place l'augmentation des plafonds d'indemnisation et donc que la salariée du Comité rentrait bien dans le cadre général.

Stéphane AUSSONNAIRE demande si le décret a été publié officialisant les annonces gouvernementales ?

Grégory BELHOSTE précise que l'annonce a été faite, mais que le décret n'a pas encore été publié au journal officiel.

Stéphane AUSSONNAIRE précise que pour le moment le montant est donc à 84% du net.

Grégory BELHOSTE précise que la réflexion faite n'était pas sur les moyens du Comité concernant la baisse d'activité mais plutôt sur la mise en place ou non du chômage partiel pour la salariée, afin de commencer les démarches administratives ou non.

Vote :

Approbation par le conseil d'administration à l'unanimité de ne pas mettre le salarié au chômage partiel.

2. Réflexions sur l'organisation des compétitions

Synthèse :

Les compétitions de l'année 2019-2020 sont arrêtées et ne pourront certainement pas être reprises même si la fin du confinement est arrêtée vers mi-avril, début mai. En effet les joueurs n'auront plus pratiqué de sport depuis deux mois et afin de prévenir d'éventuelles blessures les championnats pourront être gelés en l'état.

Il faut attendre la décision de la fédération afin de pouvoir revenir vers les clubs et les orienter.

Exposé :

Grégory BELHOSTE explique que la mise en place des réflexions concernant l'organisation des futures compétitions doit être en corrélation avec la fédération. Le président du comité était en ligne avec le président de la ligue Jean-Pierre LEPOINTE afin de faire un point concernant l'organisation des futures compétitions.

Au niveau de la fédération :

Les compétitions de handball quelles qu'elles soient n'iront pas à leur terme, quelle que soit la date de fin des mesures restrictives (date de fin du confinement).

- a) La fin du confinement ne serait pas avant fin avril-début mai.
- b) Les mesures seront sans doute levées partiellement, afin que le virus ne se propage pas de nouveau.

On peut donc imaginer dans un premier temps, qu'il n'y aura pas de rassemblement de personnes afin que le virus ne se propage pas à nouveau. Que même dans le sport amateur, les compétitions ne seront pas autorisées et que, si elles le sont, celles-ci ne pourront avoir lieu que fin mai-début juin. En effet, les joueurs n'auront pas pratiqué depuis deux mois, il n'est donc pas envisageable de leur faire reprendre directement les compétitions, il faudra donc au moins prévoir quelques semaines supplémentaires afin qu'il n'y ait pas de blessés.

Or, au vu du nombre de dates qu'il resterait à disputer, il n'est pas concevable que nous puissions terminer les championnats.

La décision qui sera prise au niveau national s'appliquera pour l'ensemble de l'activité handball, il y aura vraisemblablement un gel des championnats mais afin de ne pas léser les équipes de cette saison, plusieurs hypothèses sont envisagées :

Hypothèse 1 : les clubs qui étaient en position de montée, monteront et les clubs en position de descente, descendront en fonction de la date d'arrêt des compétitions.

Hypothèse 2 : les équipes en position de montée, monteront et pour les clubs en position de descente, ceux-ci ne descendront pas car nous ne pouvons pas préjuger de leur fin de saison.

Hypothèse 3 : ne descendent que les clubs qui seraient déjà loin d'un possible maintien dans leur championnat. Ceux-ci ne pourraient alors pas rester dans leur championnat actuel.

Ce sont actuellement les hypothèses qui peuvent être mises en place.

Cela veut également dire que pour la saison prochaine, il y aura plus d'équipes dans les championnats régionaux et nationaux. Si on fait monter des équipes mais qu'on n'en fait pas descendre ou qu'on en fait descendre moins, mécaniquement il y aura plus d'équipes en championnats régionaux et nationaux. Et donc pour absorber les dates supplémentaires, les coupes devraient sans doute ne pas être disputées afin de pouvoir organiser au mieux les championnats de la saison prochaine ~~avec plus d'équipes~~.

Les mesures qui seront prises seront appliquées à tous les championnats afin de maintenir la cohérence globale de l'activité.

Questions et remarques :

Véronique CARRIERE précise que les clubs ne pourront pas faire de compétition, pas de coupe mais que les matchs amicaux seront peut-être autorisés pour la fin de saison.

Grégory BELHOSTE précise également qu'en fonction de la date de fin de confinement les matchs amicaux ne pourront pas non plus être effectués.

Floryan FANTACCINO demande s'il y a gel des CMCD également.

Grégory BELHOSTE précise qu'il n'y aura pas de CMCD pour les clubs nationaux, ni régionaux

Véronique CARRIERE précise que toutes les suspensions seront reportées à la saison suivante.

Philippe VAN DER HAEGEN demande combien de match restait-il pour cette saison ?

Véronique CARRIERE : 8 matchs en pré-national filles et 8 ou 9 journées en pré-national garçons

Marie-Carmen GRAZER : 9 en département plus trois dates pour les coupes

Aurélien ROUSELLE : 8 matchs en national

Marie-Carmen GRAZER demande si elle annule les coupes de l'Oise ainsi que le tournoi du 31 Mai.



Grégory BELHOSTE précise qu'on doit attendre la prise de position fédérale concernant les manifestations à venir sur les mois d'avril, mai et juin. Le comité apportera ensuite les précisions utiles concernant nos propres manifestations.

Isabelle LOMINET demande si les intercomités prévus pour le 21 Mai 2020, pour les enfants nés en 2007 auront lieu.

Grégory BELHOSTE a des doutes concernant les éventuelles manifestations pour le mois de mai dont les intercomités. Cela posera également un problème pour les joueurs qui étaient susceptibles de rentrer au pôle, en section sportive et autres...

Floryan FANTACCINO demande si pour les formations qui sont en lien direct avec les matchs, une conduite particulière est à tenir (par exemple : les formations d'arbitrage).

Grégory BELHOSTE explique que l'annulation de la CMCD a pour but de ne pas trop mettre de pression pour les formations qui ne pourront pas être terminées cette année. L'enjeu pour la saison prochaine étant de construire un plan de formation afin de terminer les formations de la saison 2019-2020 et de mettre en place celles pour l'année 2020-2021.

Isabelle LOMINET précise qu'elle est actuellement en train de travailler sur des propositions pour les personnes de l'Oise qui n'avaient pas fini leur formation afin qu'elle soit terminée en début de saison prochaine avant les formations de l'année 2020-2021.

Grégory BELHOSTE précise que concernant les discussions pour la pré-saison prochaine, cette crise aura un impact assez fort sur l'activité handball mais également et surtout sur les joueurs, leur famille et le travail. Les licenciés penseront sans doute à retrouver un travail et à subvenir à leur besoin, bien avant de penser au handball. Un de nos enjeux sera de changer les idées aux joueurs mais également d'essayer de mettre en relation les joueurs avec des personnes susceptibles de les aider. Afin que la famille du handball ne soit pas qu'un concept mais bien une réalité, il faudra se serrer les coudes.

Pour la fin de saison, certains sujets seront assez sommaires par rapport à la situation de certains de nos concitoyens.

Cela veut dire également que comme nous arrivons en fin de saison, il faut prévoir l'assemblée générale ordinaire mais également l'assemblée générale électorale correspondant à l'année Olympique. Mais malheureusement comme nous avons pu le voir sur les journaux les Jeux Olympiques seront certainement décalés du fait que certains pays comme le Canada (par exemple) ont décidé que si les Jeux devaient se dérouler cette année, ils n'enverraient pas leurs joueurs.

Dans certains sports, les entraînements ne peuvent être effectués et donc au-delà de l'aspect de faire tenir la compétition, il y a également le fait que certains athlètes ne peuvent pas s'entraîner. Le Comité International Olympique serait plutôt en train de réfléchir à plusieurs hypothèses comme le fait de décaler les Jeux de quelques mois, d'une année ou de plus.

3. Tenue des prochaines élections pour le Comité

Synthèse :

L'assemblée générale sera maintenue si la fin du confinement et si les mesures pour la mettre en place peuvent être tenues malgré la crise sanitaire que nous vivons.

Nous mettrons peut-être en place de façon différente cette assemblée générale, sachant qu'il y aura une assemblée générale ordinaire et électorale (vote de manière électronique par exemple), nous sommes également dans l'attente des instructions de la fédération. Ce qui nous amène à nous poser la question sur la réforme de nos statuts.

Exposé :

Grégory BELHOSTE précise que cela veut également dire qu'une des questions à laquelle nous aurons à répondre (comité, ligue et fédération) est la suivante : est-ce que nous maintenons nos AG électorales (qui normalement sont calées sur quatre années et sur les JO comme nous sommes une fédération Olympique) ou bien est-ce que nous les décalons dans le temps.

En fonction, des éventuelles mesures de fin de confinement, nos assemblées générales ne pourront peut-être pas se tenir, si le confinement perdure et si les Jeux Olympiques sont décalés.

De ce point de vue-là, nous avons convenu avec Jean Pierre LEPOINTE (président de la ligue) que nous allons organiser les préparations et l'organisation des AG comme si elles allaient avoir lieu, mais on ne s'engagera pas à la faire de façon formelle compte tenu des incertitudes que nous rencontrons. On lancera la procédure de consultations vers les clubs uniquement lorsque la fédération communiquera sur l'organisation des compétitions. Nous précisons alors toutes les incertitudes que nous rencontrons et avec une probabilité certaine que l'AG soit décalée peut-être au début du mois de septembre ou à un autre moment, on n'en sait pas plus pour le moment.

Pour information, l'assemblée générale de la fédération qui devait avoir lieu le 23 et 24 Avril à PAU a été annulée et pour l'instant la nouvelle date qui est retenue est fin Octobre ce qui correspondrait à la date à laquelle devait se tenir l'assemblée générale électorale de la fédération.

Pour le moment, le modèle fédéral est de faire l'assemblée générale électorale en même temps que l'assemblée générale ordinaire. Néanmoins si les JO sont décalés, on pourra se poser la question si on fait une assemblée générale électorale quand même malgré une année sans JO ou si on la décale. La fédération ainsi que le ministère des sports se pencheront dessus en fonction des mesures restrictives qui seront encore d'actualité ou non au moment où elles devront se dérouler.



Questions et remarques :

Catherine CANDILLON précise que s'il y a report de l'AG fédérale cela lui paraît impensable de faire l'AG du comité au mois de Juin. En ce qui concerne les AG de la ligue et des comités dans l'organisation qui est la nôtre, il faudra sans doute penser à la déplacer soit au mois de Septembre au mieux ou au pire la reporter d'une année comme cela a déjà pu être fait dans le passé.

Grégory BELHOSTE précise que cela a été fait récemment en 2017, l'assemblée générale de la fédération avait été décalée afin de gérer l'organisation du mondial. Chose qui a été faite et qui pourra être refaite.

En revanche une des questions auxquelles il faudra répondre, est que si nous n'organisons ni une assemblée générale électorale ni une assemblée générale ordinaire, les décisions, la mise en place de celles-ci et l'organisation des championnats pour la saison prochaine ne pourront se faire sans être soumises à une AG, nous serons donc face à une impasse. Ce qui nous amène au point suivant à savoir la réforme statutaire de notre comité.

4. Réforme statutaire

Synthèse :

La réforme statutaire est actuellement en réflexion pour mettre en place le vote électronique afin d'être plus proche de nos clubs en les consultant de cette manière, mais également sur l'organisation du comité afin que les clubs soient davantage représentés. Mais aussi fonctionner de manière plus proche des clubs en organisant des rencontres de proximité sur l'organisation de nos championnats. Également et afin de les accompagner de manière technique mais également administrative recruter une personne susceptible de les aider.

Exposé :

Grégory BELHOSTE précise que nous n'avons pas actuellement la possibilité de faire une AG par voie électronique, ni même consulter les clubs de cette manière. Il pense qu'il faut inscrire dans les statuts du comité comme la fédération française de handball l'a fait, la possibilité de consulter les clubs via les moyens électroniques afin d'être en relation privilégiée et plus régulière avec les clubs.

Nous n'avons pas actuellement l'outil statutaire pour le faire.

Pour clôturer le point sur la réforme statutaire **Gregory BELHOSTE** précise qu'il envoie aux membres du CA les statuts actuels, le règlement intérieur et les quelques idées qu'il a eu concernant cette réforme. Il souhaite que chacun puisse, par retour de mail, donner son opinion sur ses idées mais également faire part des leurs. Ils pourront également l'informer de leur souhait ou non de continuer l'aventure du comité, et si oui selon quelle organisation dans quel poste et avec quelle responsabilité il souhaite se positionner. Il précise également qu'il a deux personnes qui souhaiteraient s'investir au sein du comité, l'une au niveau de l'organisation des championnats, et une autre sur la partie vie associative, accompagnement des dirigeants.

Il faut d'abord réfléchir avec les membres du CA actuel sur la manière dont on veut fonctionner, ainsi que vers quelles missions on souhaiterait s'investir afin de pouvoir intégrer ces nouvelles personnes, au mieux, au sein de notre comité. Il y a des personnes qui perçoivent que le comité a bien besoin d'un petit peu de ressources et qui sont prêtes à venir aider et le cas échéant apporter des compétences nouvelles.



Questions et remarques :

Pas de questions

Grégory BELHOSTE précise qu'une des questions de l'AG électorale était aussi la possibilité de demander aux membres du CA s'ils souhaitent ou non poursuivre au sein du comité. Etant ici précisé que la question n'étant pas posée directement et qu'il conviendra de la poser au moment de la mise en place de l'AG. Il pense également qu'un Conseil d'Administration à 13 personnes est soit trop peu, soit trop.

En effet, soit nous considérons que le CA doit faire comme un conseil de surveillance ou en tous cas vérifier que le bureau directeur applique ce qui a été validé en AG et dans ce cas, point besoin d'être aussi nombreux. Ou au contraire, vu le nombre de clubs dans l'Oise il aurait tendance à imaginer un système où le CA serait composé d'un membre de chaque club afin de pouvoir échanger avec eux de façon plus ouverte et plus vivante. Et dans ce cas, avec un bureau directeur un peu plus restreint qui serait chargé de la gestion des affaires courantes et la mise en œuvre des projets qui seraient présentés lors des AG.

C'est pourquoi il parlait de réforme statutaire, par rapport aux clubs, qui ne sont pour lui pas forcément représentés mais également par rapport à nos missions. Les missions sur lesquelles nous devons nous positionner à l'avenir seront des missions de proximité.

Par exemple, en ce qui concerne les championnats moins de 15 et moins de 18, régionaux et départementaux, cela ferait plus de sens que ce soit la Ligue accompagnée de quelques personnes du comité qui mettent en œuvre ces championnats. La ligue aurait la totale responsabilité de l'organisation de ces championnats afin que ce ne soit plus forcément une réflexion par département mais bien une réflexion territoriale. (Par exemple : des joueurs plus au nord de l'Oise qui rencontreraient des joueurs du sud de la Somme, de même pour les joueurs plus à l'Est de l'Oise qui rencontreraient des joueurs de l'Aisne, afin de limiter les déplacements).

Une réflexion un peu plus géographique que ce qu'elle est actuellement, avec les limites administratives qui sont les nôtres.

À contrario le comité aurait plus vocation à s'occuper des rencontres moins de 13, moins de 11, moins de 9, baby, loisirs (non compétitif), mais également des championnats où la compétition n'est pas le but premier chez les seniors (Si les joueurs recherchent plus de la proximité). Le comité n'aurait donc plus à gérer des championnats du genre séniors filles qui est mutualisé avec l'Aisne par manque d'équipes.

On pourrait très bien faire sauter quelques limites afin que tous les clubs aient un peu plus de rencontres près de chez eux, quitte à ce que ce soit géré par la Ligue qui a une vision beaucoup plus pertinente sur le sujet.

Ce serait une première réflexion sur l'organisation des compétitions et sans doute discuter de la réforme statutaire.

Et puis une seconde réflexion sur les missions de proximité. Pour le président, il y a un énorme besoin d'aide à la mise en place de projets et à la formation de dirigeants au sein de notre territoire. Pas forcément de formations de haut niveau, très pointues qui sont actuellement balayées par l'ITFE (Institut Territorial de la Formation et de l'Emploi) ou l'IFFE (Institut Fédéral Formation et Emploi) mais plutôt de formation de proximité, par exemple il y a dix parents dans un club qui veulent s'investir, comment est-ce qu'on leur apporte le minimum de ce qu'ils ont besoin afin qu'ils ne se sentent pas abandonnés et comment on leur fait passer les bons messages et les bons réflexes.

Ces missions là, ce n'est pas à la Ligue de les faire, mais plutôt à nous, afin de créer du sur-mesure pour lequel il est nécessaire d'être présent sur le terrain. Nous avons quelque chose à faire dans ce domaine pour rendre service à nos clubs, pour les accompagner au mieux et pour les aider à se développer.

Avoir quelques notions de comptabilité, de gestion, savoir où trouver les outils pour se faire aider sur le sujet, avoir quelques notions sur : « où se trouvent les règlements, où sont les textes, comment on exploite les règlements, où se trouvent les informations dont on a besoin ... ce sont des éléments qui ne sont actuellement pas démocratisés au sein de nos clubs ». Des règlements, des choses à connaître il y en a beaucoup, et on peut assez vite être découragés en tant que dirigeants si on ne les aide pas à répondre à leurs questions.

Je pense vraiment que nous avons un sujet de mission de proximité à avoir, Isabelle LOMINET a commencé à faire tout cela mais d'avantage sur les aspects techniques. Je pense qu'il faudrait, de la même manière que nous l'avons fait sur les formations techniques avec des petites vidéos et des petits supports qui sont relativement simples et qui vont être diffusés sur le site du comité, le réaliser pour la partie « dirigeant ». Et se rappeler encore une fois qu'un dirigeant, ce n'est pas qu'un secrétaire de table, un chronométrateur, mais c'est aussi quelqu'un qui fait des projets dans et pour son club. Il faut que l'on s'assure que celui-ci ait bien toutes les clés pour pouvoir le faire. Notre mission est « comment est-ce qu'on aide les différents bureaux directeurs, les différents dirigeants élus dans les associations pour s'approprier les documents ».

Je souhaiterais que nous mettions dans nos statuts que nous sommes les mieux placés pour pouvoir réaliser cette mission de proximité. Les messages qui nous sont envoyés par les clubs nous expriment qu'ils ont besoin d'aide.

Céline RAGAINÉ précise qu'il faut que les clubs puissent être plus représentés au sein du CA.

Floryan FANTACCINO précise qu'il ne faut pas que la Ligue et le Comité interfèrent l'un et l'autre dans les formations qui seront proposés pour aider les clubs.

Isabelle LOMINET pense que le comité peut intervenir sur les personnes qui n'auraient pas forcément le souhait d'aller en formation et de se renseigner sur les formations de la Ligue.

Catherine CANDILLON précise que les clubs ont également besoin de savoir ce qui se passe au Comité, car ils ne savent pas ce qu'ils peuvent nous demander et ce qu'on peut leur apporter. Elle pense que la communication est un gros travail à faire envers les clubs.

Grégory BELHOSTE précise qu'il rejoint totalement Catherine CANDILLON sur ce point et que cela fait une transition sur le point suivant à l'ordre du jour.



5. Recrutement pour un poste d'assistante administrative et comptable

Synthèse :

Compte tenu de notre projet d'être plus proche des clubs mais également que les informations circulent mieux, le CA à l'unanimité a voté pour le recrutement d'une assistante administrative et comptable.

Exposé :

Grégory BELHOSTE pense que pour donner un peu plus de visibilité et afin de mieux travailler, nous devrions recruter une personne à la fois pour assister Isabelle LOMINET sur la partie administrative car cela lui prend beaucoup trop de temps par rapport à la réalité de ce qu'elle devrait y consacrer, et par ailleurs faire les comptes rendus de réunions, les communiquer, gérer le site, pouvoir relayer les informations qui nous sont transmises, soit de la Ligue, soit de la fédération. Toutes ces missions, sont des missions que nous devons accomplir afin d'être plus performant dans le service au club. Il est convaincu que nous devons recruter une personne qui a la capacité d'analyse, de savoir comment fonctionne un club, la ligue, la fédération, quels besoins ont les clubs etc... Des compétences en informatique, en gestion de projet, des compétences de bases en expression écrite, en expression orale de telle manière à pouvoir donner une image du comité qui soit plus conforme avec celle qu'on souhaiterait donner, et demande aux membres du CA si pour eux, le besoin de recrutement existe.

Floryan FANTACCINO précise que pour lui si une personne intégrait le comité il serait bon qu'elle puisse gérer les commissions, le relationnel avec les clubs et une vraie partie de l'administratif afin d'avoir un seul interlocuteur unique et afin que les élus soient au plus proche des clubs dans leur mission d'accompagnement.

Gregory BELHOSTE précise qu'ils ont travaillé avec Marie-Christine BAILLY, Isabelle LOMINET et Stéphane AUSSONNAIRE sur une fiche de poste Si le CA se prononce favorablement à cette recherche, ainsi que sur la fiche de poste, celle-ci sera publiée afin de pouvoir procéder au recrutement.

Catherine CANDILLON aimerait savoir si dans le contexte actuel la recherche d'une personne peut se faire et surtout si on recherche quelqu'un qui a déjà travaillé dans un club ou une personne complètement extérieure. Elle demande également si le comité a déjà lancé des recherches avant de faire valider cette recherche par le CA.

Karine MICHELET demande si le poste sera en temps partiel ou en temps complet.

Grégory BELHOSTE précise, vu les missions vers lesquelles il aimerait que le comité s'oriente : mettre au clair le site internet, la comptabilité, le travail de fond, les procédures de travail, le service au club (répondre à leurs questions, aller dans les structures, leur donner des exemples, les aider à la réflexion), mettre en place un accompagnement d'élus etc... Il pense qu'il y a de quoi avoir un temps complet. Mais cela veut dire également que l'enjeu n'est pas forcément d'avoir quelqu'un du monde du handball pour répondre à la question de Catherine CANDILLON. Pour lui le seul enjeu pour ce poste, pour avoir vu ce qui se passe au niveau de la ligue et ce qui s'est passé au comité, est de recruter une personne qui sera motivée par les missions qui lui seront confiées. Même si cette personne ne sait pas faire au début, car nous n'aurons pas forcément quelqu'un du milieu, quelqu'un qui connaît les règles, la manière dont on fonctionne. En revanche, il pense que nous avons beaucoup trop souffert de personnes qui "étaient dans le milieu" et qui ont refusé de faire évoluer leur pratique. Ou des personnes extérieures mais qui n'étaient pas forcément motivées et qui ne se sont pas investies comme il se doit. Pour lui, le seul enjeu est de trouver quelqu'un qui souhaite travailler en tant que salarié dans le milieu associatif, que la personne ait bien conscience de l'environnement dans lequel elle arrive, que le projet du comité (qui lui sera présenté lors des entretiens) soit un projet motivant pour cette personne, et que celle-ci soit prête le cas échéant à se former sur les compétences qui lui manqueraient. Si déjà nous avons ça il pense que nous serons bien meilleurs que ce que nous sommes aujourd'hui.

Catherine CANDILLON demande si le recrutement se fera plus sur quelqu'un qui sera plus dans la méthodologie de projet que dans le milieu du handball

Grégory BELHOSTE précise que pour l'accompagnement au club, une fois que cette personne aura fait avec le comité les projets contrats d'objectifs au niveau départemental, les dossiers ANS, etc, elle pourra accompagner les clubs pour leur projet, leur demande de subventions.

En ce qui concerne le salaire, il avait demandé une évaluation budgétaire pour voir ce que cela coûterait de rémunérer cette personne 1500 € net ce qui correspondrait en brut au salaire médian c'est-à-dire 50% de la population au-dessus, 50% de la population en dessous. Il a réfléchi également à des possibilités d'intéressements.

Catherine CANDILLON demande si cela pourrait correspondre à un bonus en fonction des choses qui seront faites en complémentaires.

Gregory BELHOSTE précise qu'il veut que le comité se dote des outils managériaux qui existent "dans le privé", qui seraient non associatifs afin de les mettre dans l'associatif.

Philippe VAN DER HAEGEN précise qu'il faut que les outils fonctionnent afin de pouvoir motiver le futur salarié. Il y a effectivement moins d'informations qui remontent comme pour l'arbitrage et qu'une personne qui s'occuperait de ça permettrait que les informations circulent.

Isabelle LOMINET précise que pour toutes les commissions il y a effectivement moins d'informations qui circulent actuellement.

Le CA précise que le lien s'est très éloigné vers les clubs, les commissions et le comité.

Catherine CANDILLON précise également qu'il faut pouvoir appeler une personne dite ressource afin de faire le lien entre tout le monde

Isabelle LOMINET précise qu'il faut également que l'information soit centralisée afin qu'elle puisse être transmise et non perdue.

Véronique CARRIERE précise que nous ne pouvons pas laisser un arriéré de choses qui n'ont pas été faites et en même temps demander à la personne qui sera recrutée de mettre en place des choses dès son arrivée. Véronique insiste sur le fait qu'il faut rattraper un peu d'administratif afin de ne pas noyer la personne qui sera recrutée.

Gregory BELHOSTE pense qu'il faut au contraire profiter de la période actuelle pour questionner notre organisation, vous l'aurez compris avec la réforme statutaire mais aussi sur nos procédures internes. Il précise que l'intérêt qu'il voit, s'il faut y voir un intérêt malgré le côté dramatique de la situation actuelle, c'est que finalement nous apprenons à faire les choses autrement et nous avons un peu plus de temps pour faire des choses de fond que l'on ne pouvait pas faire à d'autres moments. Il pense également que c'est la période idéale pour construire de nouvelles procédures, utiliser de nouveaux outils qui soient plus dynamiques, plus fluides et que c'est au fur et à mesure que nous rattraperons notre retard. Une fois que les procédures entre nous seront établies, nous réfléchirons sur la façon dont nous voulons fonctionner les uns avec les autres.

Il précise qu'en fonction de la réponse de principe du CA si la demande de recrutement est validée par celui-ci, on peut envisager le recrutement début avril et faire commencer la personne milieu avril. Le recrutement pourra être fait de manière informatisée en faisant passer les entretiens en visioconférence.

L'enjeu dans le recrutement c'est moins d'aller vite mais surtout de pouvoir faire la promesse aux clubs que cela va mieux se passer qu'en ce moment. Les clubs savent dans quelle situation nous étions, avec la réforme territoriale, nous pensions pouvoir mutualiser un poste, il se trouve que malheureusement la Ligue a eu des difficultés d'organisation interne et que nous en avons fait les frais. Grégory BELHOSTE informe qu'il a eu une discussion avec Jean-Pierre LEPOINTE concernant la secrétaire de la Ligue, sur le fait que le comité n'était pas satisfait pleinement et qu'il lancerait un recrutement dans le cas où le CA valide ce recrutement, afin de sortir du fonctionnement dans lequel nous étions.



Par exemple au niveau de la comptabilité nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir un rapport une fois l'an, ce n'était pas possible. Avec le fonctionnement qu'avait la secrétaire de la Ligue concernant notre comptabilité il était hors de question pour Grégory BELHOSTE de continuer sur une organisation comme cela, car au-delà du comité ce sont les clubs même qui étaient impactés. Si nous ne pouvions pas faire plus de projets c'est également car nous n'avions pas les éléments de pilotage qui nous permettent de savoir si on peut faire ou si on ne peut pas faire, c'est aussi car le tout-venant n'était pas géré correctement.

Il précise qu'il a eu des discussions avec différents dirigeants de clubs et que le comité était bien conscient qu'il était loin du niveau qu'il souhaitait avoir et que la seule promesse qui peut être faite au club est de placer la barre suffisamment haute de telle manière à résoudre les problématiques quelles qu'elles soient. Il y a moins un enjeu de temps compte tenu du moment dans lequel on est, mais davantage un enjeu de compétence. Il ne faut plus reproduire ce que nous avons fait depuis quelques années.

Comme il n'y a plus d'autres questions le CA se positionne à l'unanimité sur le recrutement d'une nouvelle personne en tant qu'assistante administrative et comptable.

6. Projets Terre de Jeux (Pierre VERBRAEKEN) JO 2024

Grégory BELHOSTE présente succinctement le projet TERRE DE JEUX pour lequel les membres du CA ont reçu un mail. Ils sont invités à faire part de leurs idées, de leurs remarques et d'autres projets qui pourraient être apportés.

Par rapport à notre mission de service vers les clubs, d'aménagement sur ce que nous sommes en capacité de faire pour les clubs, il souhaiterait que chacun puisse soumettre des idées de manière à discuter avec Monsieur VERBRAEKEN afin de voir les projets pour lesquels nous pouvons intervenir et le cas échéant de dégager quelques moyens et avoir un soutien du conseil départemental pour le faire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Secrétaire Général,



Le Président

